

Bulletin gratuit d'information de votre A.A.P.P.M.A.

Pont la Dame, Pont la Barque, lot B2, 14 Km de Buëch en 1^o catégorie, domaine public et ses affluents du domaine privé, voici le territoire que gère la Truite du Buëch. Dans le **domaine public 1^o catégorie**, vous pouvez pêcher avec toute carte munie d'un timbre « **Taxe Complète** », dans le domaine privé il vous faut la carte des Hautes Alpes qui vous autorise à pêcher sur toutes les rivières ou lacs du départements dont les baux de pêche sont détenus par les AAPPMA, la réciprocité étant totale. **Exceptions locales:** Lac des glaciers à Aspres sur Buëch, Kironome II, à la base de loisirs de Germette à Serres, Plan d'eau des Iscles à Veynes.



Le mot du Président

Les bureaux des AAPPMA ont donc été élus pour 6 ans, il en est de même pour les membres des Conseils d'Administrations et les bureaux des fédérations, comme pour l'UNPF où le Président Claude ROUSTAN remplace Camille SOLELHAC.

Les orientations pour le développement du loisir pêche et la protection du milieu aquatique vont être conduits par ces différents bureaux, mais la parole sera toujours et devra rester au pêcheur, celui qui est au bord de l'eau et qui sans lui ces structures n'existeraient pas.

Congrès Fédéral des AAPPMA 23 mars 2003

Cette année le congrès a eu lieu à Monétier-Allemont. Les AAPPMA du Buëch présentaient toujours 5 vœux, ceux ci concernaient: La passe à poisson de Saint Sauveur. Les hérons à traiter comme les cormorans. Les demandes des AAPPMA et les suites à donner. Les possibilités d'intervention de la DDAF et de la DDE. Le 5^o était une demande d'autorisation d'utiliser la carte vacances 15 jours à tout moment de l'année. Voici pour les demandes du Buëch.

Le Conseil d'Administration de la Fédération a été renouvelé lors de ce congrès, il est ainsi constitué:

- Président:** Bernard FANTI; Président de La Gaule Embrunaise. (EMBRUN)
Vice Président: Marc LOMBARD, Président de La Gaule Gapençaise (GAP)
Vice Président: Eric BELLON, Président des Pêcheurs Briançonnais (BRIANCON)
Trésorier: Michel DELENATTE, La Gaule de Savines (SAVINES)
Trésorier Adjoint: Hervé LOCOGE, Président de L'Arêton Serrois (SERRES)
Secrétaire: Arthur AKOPIAN, La Gaule Embrunaise (EMBRUN)
Secrétaire Adjoint: Christian ROUX, Président, La Gaule Prégo dio (CHORGES)
Membres: Jean Pierre BISSOL, Président des Pêcheurs amateurs, Treuil et Tangon
Paul HUMBERT, Les Pêcheurs Briançonnais (BRIANCON)
Marcel MAUREL, Président, La Rive Reine (LA ROCHE DE RAME)
Yves LUC, L'Ardillon Haut Alpin (GUILLESTRE)
Bernard LAULAU, La Gaule Prégo dio (CHORGES)
Henri CATELAN, La Truite Champsaurine (SAINT BONNET)
Jean Marc VITTOT, La Gaule Gapençaise (GAP)
Henri MEVOLHON, La Gaule Durançole (MONETIER ALLEMONT)
Jean Pierre CHOFFEL, Président de La Truite du Buëch (ASPRES)

Les membres du C.A. sont bénévoles, les fonctions des membres du bureau sont gratuites, cependant, après avoir développé les fonctions et responsabilités, de chacun des trois membres du bureau (Président, Secrétaire et Trésorier) le Président a demandé que l'indemnité allouée à chacun de ces trois membres soit égale et ramenée à 457€ par mois.

Les membres des commissions et représentants de la fédération ont été nommés, par le 1^o conseil d'administration, avec un responsable pour chacune d'entre elles. On trouve ainsi les commissions « Pisciculture-Alevinage », « Lacs de Montagne », « Promotion », « Contentieux », « Gestion Serre-Ponçon », « Technique Départementale de la Pêche », « Suivi Plan de Gestion », « Travaux », « Contrôle » et d'autres comme le Drac, Le Guil, le Buëch, le Parc des Ecrins ou Comité Départemental d'Hygiène. Ces commissions se réunissent régulièrement sur convocation de leur responsable.

PRUDENCE



Attention à l'ampleur de certains gestes

2,200 Kg pour 64 cm



Cette truite a été prise lors de la pêche électrique d'inventaire du 5 juin 2003 au début du parcours No-Kill, elle a été mesurée, pesée, photographiée et remise délicatement à l'eau, vous pouvez la reprendre, cela vous permettra de participer au concours de la plus grosse truite prise par un membre de « La Truite du Buëch » sur son parcours et de la montrer pour gagner un abonnement au « Pêcheur de France ».

PECHE ELECTRIQUE D'INVENTAIRE

Comme il y a 4 an (voir N°1) nous avons pratiqué une pêche électrique d'inventaire grâce au C.S.P. sur certains points pour apprécier la richesse du milieu et son évolution. Les résultats du 5 juin sont légèrement différents du 10 septembre 1999, l'eau étant près du double en hauteur et en largeur, il était donc difficile d'attraper les truites dans le courant et de les faire sortir de dessous les racines. Les mesures ont été quelque peu faussées, mais nous espérons pouvoir refaire des mesures au mois de septembre 2003, dans de mêmes conditions qu'en 1999.

Les résultats bruts par secteur sont les suivants :



ASPREMONT :

Truites : 91 dont 32 de plus de 20 cm.

Barbeaux : 22

Chevesnes : 25

Blageons : 168

Loches : 24

Hotu : 1

Vairon : 32 .

LA POISSONNIERE :

Truites : 44 dont 16 de plus de 20 cm.

Barbeaux, Chevesnes, Blageons, Hotu, Vairon en accompagnement non comptabilisé.

NO-KILL :

Truites : 33 dont 19 de plus de 20 cm.

Barbeaux, Chevesnes, Blageons, Hotu, Loches, Vairon en accompagnement non comptabilisé.



Bureau de votre association et contacts.

Président: Jean Pierre **CHOFFEL** ☎ 04 92 58 61 09
Quartier « Le Chapon » 05140 ASPREMONT

Vice Président: Jean **LAGIER** ☎ 04 92 58 64 67
Saint Martin 05140 Saint Pierre d'Argençon

Trésorier: Jean **BARTHELEMY** ☎ 04 92 58 62 08
Les Abriès 05140 Saint Pierre d'Argençon

Secrétaire: Antoine **DIMEO** ☎ 04 92 58 64 23
Pré la Cour 05140 ASPREMONT

Contactez-nous et donnez-nous vos avis. ☎

PRINTEMPS DU LIVRE DE JEUNESSE

Cette année le printemps du livre de jeunesse de Vernes les 15 et 16 mai 2003 avait pour thème l'eau, élément indispensable des poissons, si nous pouvons en consommer un substitut, eux ne peuvent s'en passer.

Pendant les deux jours des classes passaient auprès « du pêcheur » (Jean Pierre CHOFFEL) du plan d'eau qui avait installé son étal au déversoir pour la plus grande joie des férus de la gaule en herbe..

Des goujons, des gardons, des ablettes et même des carpes furent sortis un moment de l'eau et remis dans leur élément après une période d'observation. Une documentation était remise à chaque classe comportant une revue halieutique, un fascicule sur la pêche en eau douce, la truite fario et son milieu, la réglementation locale et nationale et des fiches techniques sur les poissons, l'habitat, l'anatomie et physiologie ainsi que leur alimentation, de quoi préparer de jolis exposés. Une photo souvenir de classe clôturait cette pause au bord de l'eau. Pendant ce temps sur le même registre, Yannick POGNART agent du Conseil Supérieur de la Pêche officiait dans la chapelle désaffectée en commentant un diaporama sur les poissons. Un printemps du livre de jeunesse où le thème de l'eau, l'année mondiale le favorisant, a trouvé écho auprès des jeunes. Ce loisir de masse et de plein air, génère aussi un impact touristique et économique non négligeable pour notre région. Le vendredi se terminait à 14 heures par un lâché de 80 kg de truites arc en ciel (333) où une foule de bambins émerveillés assistaient à cette massive remise à l'eau.



Lieu de Vente des cartes 2003

ASPRES SUR BUECH ☎ 04 92 58 60 22



ASPREMONT ☎ 04 92 58 74 11



Fête de la Pêche et de l'Eau 2003

Vendredi 30 à 10 heures, c'est 100 kg pour 485 truites en provenance de la pisciculture fédérale de La Roche de Rame, et à **14 h** c'est aussi 30 kg soit 115 truites et 20 kg de grosses soit 28 truites et 3 d'environ 2 kg offertes en provenance des Établissements Faure de Baratier, mais ce n'est pas fini, car le **samedi 31 à 11 h** ce sera encore 40 kg pour 170 truites et 3 grosses qui viennent faire un total de **800 truites**, payé par les associations et la fédération de pêche des Hautes Alpes, mais réservées à la primeur des enfants le samedi dès 14 heures.

Samedi dès 9 heures, quelques bénévoles se trouvaient au bord du plan d'eau des Iscles pour préparer l'édition de la Fête de la Pêche et de l'Eau 2003.

14 h, Les pêcheurs chevronnés attendaient samedi au plan d'eau avec leur matériel les jeunes de 2 à 15 ans pour les initier à la pêche. Ces jeunes étaient pris en charge dès leur arrivée, après leur inscription, ils recevaient un sac contenant un goûter, un « bon pour deux truites avec un pêcheur chevronné » et un questionnaire permettant de gagner de nombreux lots.

Ensuite ils allaient vers un pêcheur installé qui les attendait pour leur faire prendre deux truites, ils goûtent ainsi le plaisir et l'émoi de sortir de l'eau leurs premiers poissons.

Des animations sur la pêche à la mouche par le GPS Buëch Dévoluy, sur la pêche de la carpe à la bouillette et la pêche à l'anglaise avaient lieu tout au long de cet après midi.

On notait la venue des pêcheurs représentés par leurs présidents ; Bernard FANTI, président de la Fédération de pêche ainsi que tous

VEYNES



les présidents des AAPPMA du Buëch, Georges BONNIOT (Veynes), Hervé LOCOGE (Serres), Olivier CHARDIN (Laragne) et Jean Pierre CHOFFEL (Aspres).

Cette fête s'est clôturée à 17 heures par la distribution des prix aux enfants ayant le mieux répondu au questionnaire, (corrigé par notre Conseiller Général Louis MASSOT, mais concocté par le président Jean Pierre CHOFFEL) ou ayant pris la plus grosse truite, chaque jeune a eu un prix, de la carte de pêche gratuite pour 2004 à un stylo en passant par un ballon ou une canne à pêche. Un seul a répondu juste aux 15 questions, il s'agit de AUSSET Jordan. Le Boutaria 05400 MONTMAIR

Les « Pêcheurs chevronnés » ont aussi été honorés, puisque c'est grâce à eux que les jeunes ont pu prendre des truites, un trophée était remis à celui qui avait fait pêcher 2 ou 3 truites au plus grand nombre de jeunes, il s'agit de Patrick TACHET qui en a fait pêcher 17 soit pris entre 34 et 51 truites.

Les associations de pêche du Buëch se sont regroupées avec d'autres associations Veynoises comme le Comité des Fêtes, qui agissent en faveur des jeunes, pour assurer la réussite de cette manifestation, qu'elles soient de Veynes, Laragne, Serres, ou Aspres, c'est tout un bassin versant qui s'est mobilisé pour ses jeunes, le Conseil Municipal Jeune de Laragne a même organisé un car spécial « Veynes, Fête de la Pêche et de l'Eau » qui a permis de faire participer 35 laragnais.

Les jeunes ont été nombreux cette année à participer puisque 259 de moins de 15 ans ont été inscrits pour cette fête.

Après la distribution des prix un apéritif était servi par le Comité des fêtes en présence de Madame le Maire, Monsieur le Conseiller Général et de tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation dédiée aux jeunes.

Un peu plus tard autour du feu de braises, le casse croûte de l'amitié avait lieu, toujours animé par notre « Lulu national », et qui avait trouvé un jeune aide, Julien.

Cette année il ne s'était pas mouillé grâce à la clémence du ciel, mais il avait quand même mouillé la chemise en nous préparant côtelettes et godiveaux.

Et le lendemain dimanche à 7 heures 30, il y avait déjà une quarantaine de pêcheurs en poste au plan d'eau des Iscles.



Suite des PROJETS en 2003

Parcours No Kill. (Remise à l'eau obligatoire) appelé aussi : Réserve active.

Ce parcours se situe à l'aval d'Aspremont sur 750 m, il fait l'objet d'un arrêté préfectoral, il fonctionne depuis cette année, un carnet de prise a été remis à l'achat de la carte de pêche avec les dates de lâché.

Lâchés de truites surdensitaires.

Les 5 lâchés du début d'année ont été effectués presque dans le respect des dates, aucune crue n'étant venue les perturber, mais la

coupure du pont de Savines a fait décaler un lâché du 21 au 19 mai..

Lâchés d'alevins en 2003.

Il a donc été lâché le 5 février à 10 heures des alevins de truites au stade où ils n'ont pas été nourris avec des farines, avec la vésicule vitelline presque résorbée. Ainsi comme l'année dernière, ce sont 35 000 alevins qui ont été lâchés dans le bassin de Chauranne, Aiguebelle, Agnielles et Grand Buëch aval. Un essai pour la deuxième an-

née consécutive qui devrait permettre d'avoir la truite la plus sauvage possible adaptée dès sa naissance à son milieu, que nous allons pérenniser.

Convention Plan d'eau des Iscles.

Les adhérents de la Truite du Buëch bénéficient d'un tarif préférentiel en prenant leur carte, mais uniquement chez le président (40 € et 16 € au lieu de 50 € et 20 €).

Bulletin d'information Gratuit de « La Truite du Buëch »
 Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
 Conception illustration: Jean Pierre CHOFFEL
 Quartier « Le Chapon » 05140 ASPREMONT

E-mail: truite.buech@free.fr
Site : <http://truite.buech.free.fr>

Photos « La Truite du Buëch »

Imprimé par nos soins.

Dépôt légal 99-015. Récépissé 17/99

Si vous constatez une pollution ou une baisse anormale du niveau de l'eau, signalez le directement aux autorités compétentes, garde, gendarmerie, fédération, président, etc. Voir téléphones utiles.



Agence de VEYNES
 Avenue P. Picasso
 ☎ : 04 92 57 23 47

Agence de SERRES
 1, rue Varanfren
 ☎ : 04 92 67 04 87

Horaires d'ouverture
 Veynes et Serres

Mardi, jeudi et vendredi
 8h/12h et 13h45/17h

Mercredi
 9h15/12 et 13h45/17h

Samedi
 8h/12h et 13h45/16h

Concours de pêche de la Fédération des AAPPMA le 1 juin 2003 à Embrun.

Par équipe de 3 pêcheurs dont au moins 2 âgés de moins de 16 ans. (48 équipes inscrites)



Ami lecteur

Ce bulletin d'information est là pour vous renseigner dans le domaine de la pêche et de la protection du Milieu Aquatique.

Vous pouvez nous contacter pour nous faire part de vos remarques et de vos commentaires.

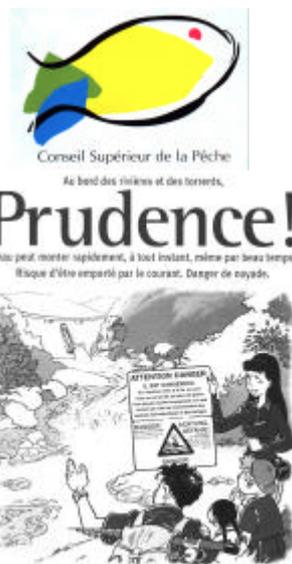
Si vous accueillez des touristes pêcheurs, nous sommes à votre disposition pour vous aider à les renseigner sur les différentes possibilités de pêche locale et la réglementation associée.

Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos informations qui peuvent être diffusées auprès des pêcheurs.

Fédération des Hautes-Alpes



pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



LES SUBVENTIONS

Nous remercions les maires et leurs conseillers municipaux qui participent à la vie associative, à l'animation pour les jeunes (Fête de la Pêche et de l'Eau) au développement d'un tourisme de plein air et une activité de loisir agréable tournée vers la nature ainsi qu'à la protection du milieu aquatique dans les cours d'eau de leur commune en allouant des subventions à notre AAPPMA.

BREVES

Le concours de pêche ouvert aux possesseurs de la carte de pêche d' Aspres aura lieu le 13 septembre 2003 au plan d'eau des Iscles .

Les **18-19-20 juillet 2003** , lac du VIVAS à Monétier-Allemont aura lieu le 6° marathon de **pêche à la carpe**, inscription gratuite ☎ : 04 92 66 43 76, ou 04 92 66 44 90.

Les **19 et 20 septembre** au plan d'eau de Veynes, Championnat de France FCSAD.

Le 10 mai 2003 le plan d'eau des Iscles pour son 2° Trophée des Alpes a vu la participation de 18 compétiteurs.

Lors du critérium des « 2 Buëch » dans sa 17° édition qui s'est déroulée les 17 et 18 mai, il a été pris un total de **258 truites** maillées sur les 4 manches. (Petit et Grand Buëch)

Téléphones utiles



Fédération: 04 92 53 54 71
Garde Chef: 06 30 48 87 59
Gendarmerie: 04 92 58 60 19
Président : 04 92 58 61 09
Local Gardes: 04 92 43 85 56

PRUDENCE



Attention lors de la pratique du cerf-volant, modélisme, jeux de ballons.